

N°58

L'Écho d'Aubigné

Janvier > Mars 2026 • Bulletin municipal d'information • Plus d'info sur www.aubigne.fr

Meilleurs
Voeux 2026



- 2 -
Edito

- 5 -
Concours de maisons
fleuries

- 7 -
Navette

2026 année de renouvellement de l'équipe municipale



Nous voilà au terme du mandat municipal. Vous allez élire une nouvelle équipe ce 15 mars.

A l'occasion des traditionnels vœux de la nouvelle année, nous nous sommes retrouvés ce samedi 10 janvier avec nombreux d'entre vous, comme à l'accoutumée dans la salle communale. Ce temps de convivialité fut pour ma part l'occasion de présenter les principales actions, concrétisations et événements communaux sur les douze années de responsabilité communale, tel un bilan.

Le patrimoine, la citoyenneté, la jeunesse et la communication ont été les principaux axes de l'action communale des deux mandats.

Depuis 2014, la Commune d'Aubigné a pris soin de ses bâtiments en restaurant tout d'abord son église de fond en comble, la façade de la Mairie avec la salle de classe et même le lavoir communal. D'importants travaux de voirie se sont succédés, de la Route de Neuville, aux réseaux de ruelles, en passant par la rue de Chambellé et la rue de la Grange pour finir par la principale rue d'Orgères et son parking. La municipalité a aussi pris soin de son système d'assainissement dont elle a choisi de conserver la compétence, en y apportant notamment une véritable clôture, une allée empierrée, un débordement, ainsi qu'un débit mètre. La gestion du cimetière a conduit à de nombreuses reprises de concessions abandonnées. L'extension du cimetière derrière l'église a été rendue accessible aux véhicules et engins funéraires, en le désenclavant, au prix de l'achat et d'échanges de parcelles. Les murs d'enceinte et la nouvelle entrée aménagée du cimetière ont permis ensuite de réaliser un écrin engazonné et une nouvelle allée aménagée menant au jardin du souvenir. Le cimetière et son nouveau règlement autorisent maintenant un choix de sépulture ou de dispersion des cendres en toute dignité.

La réalisation de ces travaux n'aurait pas été possible sans montage de dossiers financiers, pour se voir accorder le maximum de subventions, quelques fois dénichées, tels des fonds européens ou encore des dons reçus en lien avec la fondation du patrimoine.

Les travaux les plus économes sont ceux réalisés par les citoyens ! A l'instar d'autres communes, les aubinois ont participé aux journées citoyennes organisées par la municipalité. Ainsi, les carrés potagers partagés ont été réalisés, ou encore les bibliothèques de rue. Ces bénévoles se sont même attelés à la rénovation intérieure de la salle des fêtes. Tels des missionnaires, ces incroyables habitants, dont des professionnels pour certains, ont donné des journées, voir des semaines de leur temps, de leur savoir-faire et tout leur cœur pour moderniser leur salle communale. A l'issue, un bureau de contrôle a certifié la conformité de la salle. C'est sans doute la plus belle aventure de ces mandats. Merci à eux !

La citoyenneté et la jeunesse ont fait bon ménage à Aubigné, puisque la commune a pu voir l'installation de deux

Conseils Municipaux des Jeunes aubinois(es), dans l'objectif de l'inclusion des jeunes dans la vie communale. Ces jeunes ont mené de nombreuses actions et animations dans la commune. Ils étaient là pour l'inauguration du terrain multisports et lors de l'ouverture d'une nouvelle aire de jeux pour la petite enfance. La Commission jeunesse était présente pour les encadrer. Les CMJ, accompagnés des élus et des bénévoles de journées citoyennes ont visité la capitale à deux reprises, d'une part lors de la visite organisée de l'Assemblée Nationale, d'autre part pour la visite guidée du Sénat accompagnés par Madame Gatel. Ces sorties citoyennes ne sont probablement pas sans lien avec les Mariannes du civisme décernées à la Commune d'Aubigné en 2017 et 2019 pour le meilleur taux de participation aux élections.

L'information a dû s'adapter, se moderniser. La commune s'est dotée d'un nouveau site internet communal. Aubigné apparaît aussi sur les réseaux Facebook et Panneau Pocket depuis le Covid. Même le Père Noël a ouvert une agence postale à Aubigné, depuis 4 ans. Si le bulletin communal « L'Echo d'Aubigné » a changé de trame avec une véritable empreinte féminine, il retranscrit toujours les décisions et informations communales, la vie et les rendez-vous des associations et commerçants.

Je souhaite remercier l'ensemble des élus pour leur participation, leur investissement et leur conseil durant ces années. Merci à leur conjoint et enfants pour leur patience. Je suis bienheureux de ne constater aucune démission d' élu lors de mes deux mandats de maire. L'investissement des adjoints est remarquable. Stéphanie Sauvée et Bruno Richard ont été sollicités quotidiennement parfois plusieurs heures, en lien avec notre secrétaire de mairie, l'employée technique, la population et sur le terrain... Bravo à eux !

C'est le troisième mandat qui s'achève pour moi. Avant d'être maire, j'ai été conseiller municipal en 2008, puis adjoint en 2011. Je suis satisfait tant de ce qui a été fait, brièvement retracé ci-dessus, que de l'état d'esprit et des bonnes relations entretenues avec tous, durant ces années. Cependant, les heures pour la Commune s'ajoutent aux journées de travail et se retranchent de la vie familiale, ... avec des impacts sur la précieuse santé !

Parvenu au terme de ces mandats, je confirme que je ne participerai pas aux prochaines élections. Je remercie tous les aubinois(e) de leur confiance accordée et fais le vœu que la prochaine équipe municipale continue d'œuvrer pour le bien d'Aubigné et de ses habitants.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2026. Qu'elle vous apporte la santé, la paix, la joie, beaucoup de moments de partage et la réussite dans vos projets.

Excellente année à tous.

Youri MOYSAN
Maire d'Aubigné



Mes derniers vœux en tant qu'adjointe

Chères Aubinoises, chers Aubinois,

À l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 10 janvier 2026, j'ai eu le plaisir de vous retrouver pour ce rendez-vous annuel auquel nous sommes tous attachés. Les vœux ne sont pas seulement une tradition : ils constituent avant tout un moment de rencontre, de partage et de proximité, des valeurs essentielles à la vie de notre commune.

Une nouvelle année s'est ouverte devant nous. Comme chaque début d'année, elle est porteuse d'attentes, de projets, parfois d'inquiétudes, mais aussi d'espoirs. 2026 a commencé, et nous la souhaitons plus sereine, plus solidaire et plus humaine. Dans un monde souvent agité, notre commune demeure un repère, un lieu où le lien entre les personnes conserve toute son importance.

S'il ne devait y avoir qu'un seul souhait à formuler, ce serait celui de la santé. Elle est le bien le plus précieux, celui qui conditionne tout le reste. Que cette année 2026 apporte à chacun des moments simples, de la joie partagée et la force de faire face aux défis lorsqu'ils se présentent.

J'ai souhaité adresser mes vœux les plus sincères à l'ensemble des habitantes et habitants d'Aubigné, ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches.

Cette cérémonie a également été l'occasion de m'adresser tout particulièrement à Youri. Ce moment était marquant, puisqu'il s'agissait des derniers vœux que je lui adressais en tant qu'adjointe. Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je l'ai remercié pour son engagement, son investissement et le travail accompli au service de notre commune au fil des années. Je lui ai également adressé, en mon nom et au nom de l'équipe municipale 2020-2026, ainsi qu'à sa famille, nos vœux les plus chaleureux, avec une attention particulière portée à la santé. Que 2026 ouvre pour lui un nouveau chapitre, riche de projets personnels, de sérénité et de bonheur.

Je lui ai ensuite laissé la parole pour ce temps de vœux, particulièrement symbolique cette année.

Je renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Vive Aubigné !

Stéphanie Sauvée
1ère adjointe à la population

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Les 15 et 22 mars prochains se dérouleront les élections municipales.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Vous avez jusqu'au **vendredi 6 février pour le faire en vous déplaçant en mairie** et jusqu'au **mercredi 4 février pour le faire en ligne**. Vous pouvez également vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune via le site www.service-public.gouv.fr

Voici la liste des documents nécessaires à votre inscription :

- formulaire Cerfa n° 12669*02 complété,
- copie de la carte d'identité en cours de validité,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétaire de mairie, Karine MONNIER, par téléphone 02 99 55 26 49 ou par mail : mairie.aubigne@wanadoo.fr

Elections municipales
Nouveautés

Loi n°2025-444 du 21 mai 2025

Scrutin proportionnel liste paritaire à deux tours

- Parité entre les femmes et les hommes
- Assouplissement de la composition du conseil municipal : 2 candidats de plus ou de moins par rapport à l'effectif légal du conseil municipal (soit 9 minimum ou 13 maximum)
- **Panachage interdit :** impossibilité d'ajouter ou supprimer des noms, modifier l'ordre de présentation
↓
Nullité du bulletin



Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B

1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Sans majorité absolue

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle. Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour. Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

CLUB DES AINÉS AUBINOIS

JACKY DARTOIS, PRÉSIDENT

Le bureau du club aubinois et ses adhérents souhaitent une très bonne année aux aubinois et aubinoises. Qu'elle vous apporte, à vous et vos familles, bonheur et sérénité.

L'assemblée générale du club s'est déroulée le mardi 20 janvier à 14h30 dans la salle des fêtes. Le club continue ses rendez-vous du mardi semaines paires.

Adhérer au Club et à GEMOUV35, avantages et activités accessibles près d'Aubigné :

- La danse en ligne, le bowling, le palet.
- Les cafés numériques, des formations informatiques et smartphone pour réduire la fracture numérique.
- Des concours départementaux, nationaux : scrabble, gai savoir, triathlon, poésie, photographie.
- Des sorties culturelles dans la région pour une journée.
- Des voyages : voyageur et ANCV.

Contacts : Jacky 06 03 85 13 40, Maryvonne 06 75 69 61 47

Planning des activités

Date	Avril+A1:B26
06/01/2026	Café Num - Gestion des Photos
06/01/2026	Club : Inscription et galette des rois
20/01/2026	Club : AG
21/01/2026	Bowling avec repas
26/01/2026	AG Secteur Vieux Vy
03/02/2026	Club
03/02/2026	Café Num - Stockage et sécurité MDP
09/02/2026	Sélection Belote
11/02/2026	Bowling
17/02/2026	Club
03/03/2026	Club
03/03/2026	Café Num - Démarches en ligne
11/03/2026	Bowling
17/03/2026	Club
31/03/2026	Club
07/04/2026	Café Num - Gestion favoris
08/04/2026	Bowling
14/04/2026	Club
28/04/2026	Club
06/05/2026	Café Num - CANVA et diaporama
09/05/2026	Club
12/05/2026	Club
23/05/2026	Club
30/05/2026	JURA ANCV
09/06/2026	Fête amitié : St Gilles
24/08/2026	LISBONNE
01/10/2026	Canada
Mai	Repas club A définir
Avril	Tête de veau Meillac
Avril	Repas Secteur Sens
Mars	AG GEMOUV Fougères
	Challenge Bowling

LE COMITÉ DES FÊTES

CÉLINE VARNEROT, PRÉSIDENTE



Nous vous souhaitons une très belle année, remplie de joie et de bonheur.

2026 sera une année historique !

Notre comité fête ses 40 ans d'animations et de moments partagés dans le village. Quarante années rendues possibles grâce à l'engagement de bénévoles passionnés... mais aujourd'hui, l'avenir du comité est en jeu.

Sans nouvelles personnes pour rejoindre le bureau, le Comité des fêtes d'Aubigné pourrait cesser ses activités à la fin de l'année.

Vous souhaitez que la fête continue ?

Venez nous rencontrer et proposer votre aide lors de l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 6 février 2026 à 20h30 dans la salle de classe.

Chaque engagement compte : ensemble, nous pouvons écrire la suite de cette belle aventure !

L'équipe du Comité des fêtes.

AICA

STÉPHANE GOGDET, PRÉSIDENT

Bonjour,

L'AICA, association intercommunale de chasse agréée Saint Médard/Aubigné, vous souhaite tous les bons vœux pour l'année 2026 ! L'AICIA organise, le samedi 28 février 2026, son repas traditionnel (choucroute ou tartiflette) à la salle des sports de Saint Médard sur Ille, suivi d'une soirée dansante. Nous vous attendons nombreux !

CAFÉ DU VILLAGE

PATRICE CHESNEAU ET DELPHINE LESTIOU

Le café du village vous souhaite une belle année 2026

En ce début d'année, le café du village tient à adresser ses vœux les plus sincères à tous les Aubinois.

Que 2026 soit une année remplie de santé, de bonheur, de projets réussis et de beaux moments partagés. Plus qu'un simple lieu de passage, le café du village est avant tout un espace de rencontres, d'échanges et de convivialité, où générations et habitudes se croisent au fil des jours.

Nous remercions chaleureusement tous nos clients, fidèles ou de passage, pour leur confiance et leur bonne humeur tout au long de l'année écoulée. C'est grâce à vous que ce lieu de vie continue d'animer notre village.

On se réjouit de vous retrouver en 2026 autour d'un café, d'un verre ou d'un moment de partage, et vous souhaite une très bonne et heureuse année.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

EDITION 2025

La commune a célébré la beauté et la créativité de ses habitants lors du traditionnel **Concours des Maisons Fleuries**. Cette initiative a permis de mettre à l’honneur les habitants qui contribuent à l’embellissement de notre commune.

La remise des prix s’est déroulée en présence des élus lors de la cérémonie des vœux du maire le 10 janvier dernier. Chaque lauréat s’est vu offrir un olivier, symbole de paix et de longévité, qui apportera une touche méditerranéenne dans les jardins Aubinois.

La commission fleurissement remercie le jury, Madame Annick Patrat, Madame Isabelle Jamaux et Monsieur Yohann Delamarche, pour leur disponibilité.

Les lauréats : Madame Haffray, Madame Veillard, Madame et Monsieur Obée-Guillossou, Madame et Monsieur Lefas, Madame et Monsieur Besnard, Madame et Monsieur Letissier, Madame et Monsieur Piel-Gammino, Monsieur Caron, Madame et Monsieur Quenouillère, Madame Morel, Madame Quenouillère, Madame et Monsieur Jouie, Madame et Monsieur Hamon.



Classes 6

RÉUNION D'INFORMATION

Comme chaque année, les natifs de la classe de l'année se réunissent pour passer un bon moment ensemble le temps d'une journée.

Votre année de naissance se termine par un 6 ?

Vous allez fêter vos 10, 20, 30, 40, 50, 60 ... 80 ans ?

Venez organiser une journée conviviale entre conscrits.

Nous vous attendons nombreux !

LES CLASSES 6

La municipalite d'Aubigné
vous convie à une

RÉUNION
D'INFORMATION

MARDI 10 FÉVRIER
À 20H30

Salle de classe de la mairie

Contact : Sauvée Stéphanie 06 74 44 41 17

IMPRIMÉ PAR LA COMMUNE D'AUBIGNÉ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

En décembre, le Conseil Municipal a notamment...

... autorisé le remboursement des frais avancés par un élu pour l'achat des autocollants STOP DEMARCHAGE.

... accepté la mise à disposition de la salle de classe à Mme Lebois-Le Martelot le jeudi soir et vendredi matin, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public et à procéder au titre correspondant d'un montant de 200€.

... autorisé Monsieur le Maire à vendre le photocopieur Ricoh mp c2004 ex au prix de 250€.

... autorisé Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise JLR Informatique pour l'achat d'une unité centrale pour un montant de 750€ HT, et la décision modificative N°3 Commune.

... autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à l'ALSH Familles Rurales d'Andouillé Neuville pour l'année 2026.

... accepté le versement des frais de scolarité 2024-2025 de l'école Notre Dame de Bon Secours de Saint Aubin d'Aubigné pour un montant de 13 009,84€.

... accordé la subvention sollicitée par l'association le comité des fêtes d'Aubigné pour un montant de 950€ pour l'année 2025 et la subvention exceptionnelle de 300€ pour l'investissement d'un matériel de sono.

... autorisé Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise SELF SERVICES 35 pour le marquage au sol de la rue de la Mairie pour un montant de 772€ HT.

... autorisé Monsieur le Maire à signer le devis de SDE 35 pour la réparation du candélabre rue de la Grange pour un montant de 809,77€ HT.

... s'est abstenu d'émettre un avis à l'affiliation de L'Etablissement Public de Coopération Culturelle et Le pont supérieur et le Syndicat Mixte Régional Bretagne Mobilités et la désaffiliation du Syndicat Mixte Destination Brocéliande au CDG 35.

... s'est abstenu sur le projet de demande de créer et d'exploiter un parc éolien sur la commune de Sens-de-Bretagne.

... décidé de fixer à 0,084 €HT /m3 le supplément au prix du m3 facturés aux usagers de l'assainissement collectif correspondant à la contre-valeur de la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif, applicable à compter du 1er janvier 2026, que le supplément au prix est facturé et encaissé auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversé à la commune, au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées par la SPL EBR conformément à la convention de mandat d'encaissement correspondante.

... fixé la durée de l'amortissement de la clôture des lagunes à 10 ans et du débit mètres à 5 ans, soit un total d'amortissement pour 2026 de 16 338 €.

L'intégralité des comptes-rendus des séances est disponible pour consultation en mairie ou sur www.aubigne.fr



NAVETTE DU VAL D'ILLE AUBIGNÉ

DE NOUVEAUX HORAIRES POUR 2026

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ MOBILITÉS

service gratuit

Libre d'aller à la gare en Navette

La Navette du Val d'Ille-Aubigné dessert les communes de :
Guipel > Montreuil-sur-Ille > Feins > Aubigné > Andouillé-Neuville

Horaires de janvier à juin 2026

Rejoignez facilement et gratuitement la gare de Montreuil-sur-Ille

La Navette du Val d'Ille-Aubigné vous permet de rejoindre gratuitement matin et soir la gare de Montreuil-sur-Ille, pour vous déplacer vers Rennes ou Saint-Malo.

La Navette est accessible aux usagers PMR et aux vélos pliants.

LES HORAIRES du lundi au vendredi

ne circule pas le week-end, en août et les jours fériés

Ligne 1 ALLER Guipel > Gare de Montreuil-sur-Ille

Navette		Correspondances possibles	
Guipel (église)	Montreuil/Ille (Hauteville)	Départ train vers Rennes	Départ train vers St-Malo
6h52	7h00	7h17	7h26
8h04	8h11	8h22	9h00
9h40	9h47	9h51	10h04
16h55	17h03	17h23	18h00
18h12	18h20	18h23	19h00
19h28	19h36	20h07	20h00

Ligne 1 RETOUR Gare de Montreuil-sur-Ille > Guipel

Correspondances possibles		Navette	
Train arrivant de Rennes	Train arrivant de St-Malo	Montreuil/Ille (Hauteville)	Guipel (église)
/	5h57	6h45	6h52
7h25	7h00	7h57	8h04
9h16	7h59	9h21	9h28
16h42	16h34	16h47	16h55
17h59	18h00	18h03	18h12
19h15	19h00	19h20	19h28

LES ARRÊTS

Montreuil-sur-Ille

Guipel

Feins

Aubigné

Andouillé-Neuville

contact

lanavettevia@crespel-voyages.fr
02 99 55 23 13

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.valdille-aubigne.fr/navette

Ligne 2 ALLER Andouillé-Neuville > Gare de Montreuil/Ille

Navette		Correspondances possibles			
Andouillé Neuville (école)	Aubigné (mairie)	Feins (Noyan)	Montreuil/ Ille (Rebillard)	Départ train vers Rennes	Départ train vers St-Malo
6h19	6h26	6h33	6h41	6h47	6h57
7h31	7h38	7h45	7h53	8h00	7h58
8h53	9h00	9h07	9h15	9h24	10h04
16h11	16h18	16h25	16h33	16h35	17h00
17h33	17h40	17h47	17h55	18h01	18h00
18h42	18h49	18h56	19h04	19h23	20h00

Ligne 2 RETOUR Gare de Montreuil/Ille > Andouillé-Neuville

Correspondances possibles		Navette			
Train arrivant de Rennes	Train arrivant de St-Malo	Montreuil/ Ille (Rebillard)	Feins (Noyan)	Aubigné (mairie)	Andouillé Neuville (école)
6h56	7h00	7h06	7h12	7h18	7h23
8h14	7h59	8h17	8h23	8h29	8h34
10h03	9h50	10h07	10h13	10h19	10h24
16h59	16h34	17h07	17h13	17h19	17h24
18h15	18h00	18h25	18h31	18h37	18h42
19h41	19h00	19h47	19h53	19h59	20h04

7

FÉVRIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 6 février
Organisée par le comité des fêtes
Salle de classe, 20h30

CLASSES 6

Mardi 10 février
Réunion organisée par la municipalité
Salle de classe, 20h30

SOIRÉE CHOUCROUTE

Samedi 28 février
Organisée par l'AICA
Salle des sports Saint Médard sur Ille

MARS

SOIRÉE FRUITS DE MER

Samedi 7 mars
Organisée par le comité des fêtes
Salle des fêtes, 19h

ELECTIONS MUNICIPALES

1er tour
Dimanche 15 mars
8h- 18h
Salle de Classe

ELECTIONS MUNICIPALES

2e tour
Dimanche 22 mars
8h- 18h
Salle de classe



Secrétaire de mairie : Karine Monnier

02.99.55.26.49

mairie.aubigne@wanadoo.fr

www.aubigne.fr

Facebook: Mairie d'Aubigné35

Panneau Pocket: > smartphone: télécharger l'application
> ordinateur: app.panneaupocket.com